

BRUXELLES

Deuxième décès en un an à la garde zonale de la police

Un jeune homme de 18 ans est mort ce lundi à la garde zonale de la police bruxelloise. En janvier, un Algérien provisoirement détenu était déjà décédé dans ce même bâtiment, dans des circonstances tout aussi troubles.

ARTHUR SENTE

Un jeune homme de 18 ans est décédé ce lundi après-midi, sur le coup de 15 h, durant sa détention dans les geôles de la police bruxelloise, rue Royale. L'information, révélée par nos confrères de la *Dernière Heure*, nous est confirmée à bonne source. D'après les éléments portés à notre connaissance, le défunt était de nationalité algérienne et en séjour irrégulier en Belgique. Il avait été interpellé près de la Bourse, la veille de son décès, pour un vol de téléphone. Il avait ensuite été emmené dans les locaux du RAC, QG de la police fédérale à Bruxelles, qui sert également de « garde zonale » à la police de Bruxelles-Capitale-Ixelles. Lundi matin, un repas lui a été servi « sans incident ». Celui du midi sera « sauté », le détenu donnant visiblement l'impression d'être endormi. Ce n'est que vers 14 heures que l'on s'inquiétera de sa situation.

Contacté, le parquet confirme la chronologie qui suit : « Le 13 décembre 2021 vers 14 h, les services de police responsables des cellules de la police judiciaire fédérale (PJF) de Bruxelles, rue Royale, se sont inquiétés de l'état d'une personne ayant été arrêtée la veille. Ils ont directement appelé une ambulance. A leur arrivée, les ambulanciers ont commencé un massage cardiaque et ont fait appel au Smur, qui a malheureusement constaté le décès vers 15 h », nous répond Martin François, substitut du procureur du Roi. « Après vérification, il s'est avéré que la victime avait vu un médecin avant d'être écrouée. Ce dernier avait attesté qu'elle ne nécessitait plus de recevoir de soins médicaux et qu'elle pouvait être placée en cellule. »

Dans le cadre de l'enquête ouverte, le parquet de Bruxelles dit par ailleurs avoir demandé la saisie des images de vidéosurveillance de la cellule, ordonné le passage du labo de la PJF et requis l'analyse d'un médecin légiste. Une autopsie

est prévue ce mercredi « afin notamment de procéder à des analyses toxicologiques ». Fin de commentaire.

Une année noire

C'est la deuxième fois en un an qu'un homme perd la vie dans une cellule du RAC. Il est troublant de constater qu'en janvier dernier, un jeune homme nommé Ilyes Abbedou, également Algérien et sans titre de séjour valide, est mort dans des conditions présentant certaines similitudes avec le présent décès. Lui-même avait été retrouvé inanimé en cellule, au terme d'une détention qui s'était allongée dans l'attente d'un retour de l'Office des étrangers quant à sa situation. Une instruction est toujours en cours dans le but de faire la lumière sur ce drame, mais l'analyse de la surveillance en image et l'autopsie ont d'ores et déjà démontré ceci : alors que l'homme était déjà mort à 4 h du matin (et inanimé depuis 23h39), ce n'est qu'à 13h45, soit 9 heures plus tard, que ses geôliers ont constaté son décès.

L'année 2021 aura plus largement été marquée par de nombreux décès s'inscrivant dans le contexte d'interventions de police. En janvier, Ibrahima B., un jeune Guinéen, perdait la vie dans la foulée de son interpellation par la police à Saint-Josse et de sa mise en cellule. L'autopsie pointera vers une crise cardiaque. Cet été, un homme de 26 ans nommé Mounir est également mort dans des circonstances encore troubles à l'hôpital, dans la foulée d'une intervention de police menée à Schaerbeek. Enfin, un homme de nationalité irakienne a perdu la vie dans une cellule à Coxyde en octobre, dans des circonstances à ce stade peu documentées – le parquet évoquant à l'époque, « selon les premières constatations », « une mort naturelle ».



Le décès a eu lieu dans les locaux du RAC, QG de la police fédérale à Bruxelles. © ADC.

FOOTBELGATE

JUSTICE

Le premier repenti de Belgique nous a accordé une interview pour donner sa version des faits sur l'affaire du « Footbelgate ». Selon ses dires, ce sont les clubs qui ont mis en place un système frauduleux et pas lui. Dejan Veljkovic n'y va pas de main morte.

GUILLAUME RAEDTS

Une bombe. Quelques jours seulement après l'homologation par la chambre des mises en accusation d'Anvers de l'accord entre le parquet et Dejan Veljkovic, l'agent de joueurs a décidé de sortir du bois. De s'exprimer pour livrer sa vérité sur le milieu du football belge. Comme il l'a fait auprès des enquêteurs du « Footbelgate » dès lors où il a accepté de devenir le premier repenti de Belgique. Un statut acquis depuis peu – accompagné d'une peine de cinq ans de prison avec sursis, de 80.000 euros d'amende et de la confiscation des sommes obtenues illégalement et chiffrées à 3,9 millions d'euros – et une liberté de parole retrouvée. S'il ne pouvait pas s'exprimer depuis l'éclatement du plus grand scandale du football belge il y a trois ans le 10 octobre 2018, l'intermédiaire est désormais libre de le faire. Il ne s'en prive pas.

Selon ses dires, il n'est aucunement l'architecte du système de fraude, de montages fiscaux et de paiements en noir mis en lumière par l'enquête tentaculaire de la justice belge. Il serait bien trop petit dans un monde du ballon rond où tout le monde serait assoiffé d'argent et veut absolument sa part du gâteau. A en croire Dejan Veljkovic, ce sont les clubs professionnels belges et leurs dirigeants qui ont mis en place un système pour épargner de l'argent et s'offrir des joueurs hors de leur budget légalement. Pour faire simple, une partie de salaire déclarée et une autre non déclarée et payée pour des faux contrats de scouting ou autre. Le tout réglé par les agents. Une version des faits qui sera évidemment pleinement contestée par les autres acteurs du landerneau du football belge.

Avec cette question lancinante et que se pose le monde extérieur amoureux du ballon rond : où se situe exactement la vérité ? Sans doute entre les dires de Dejan Veljkovic et ceux des dirigeants des clubs concernés.

sa version « Soit vous jouez le jeu c

ENTRETIEN

G.R.

L'agent de joueurs devenu premier « repenti » de Belgique se lâche et donne sa version des faits sur l'affaire du « Footbelgate ». A en croire Dejan Veljkovic, ce sont les clubs belges qui organisent les montages pour payer joueurs et coaches en « noir ».

Trois ans après le début du « Footbelgate » et quelques semaines après avoir obtenu votre statut de « repenti », vous

avez décidé de briser le silence et donner votre version des faits...

Le système « Veljkovic » n'existe pas. Comment serait-il possible qu'un simple agent de joueur, que ce soit Veljkovic ou un autre, débarque dans un club et dise « On va faire comme ceci et comme cela »

”

Pendant trois ans, je me suis tu. J'ai été attaqué à de nombreuses reprises dans les médias. J'ai survécu à toutes les attaques. On m'a considéré comme un criminel. Comme un meurtrier pour ce que j'ai fait dans le football. Aujourd'hui, c'est à moi de prendre la parole et d'expliquer comment fonctionne le système du football en Belgique depuis au moins dix ans. Parce que les gens voulaient me faire porter le chapeau. Je veux donner ma version des faits et le monde du football belge doit avouer ce qu'il a fait.

N'avez-vous jamais craint pour votre sécurité en décidant de vous libérer

de l'omerta du monde du football en vous mettant à table pour obtenir le statut de « repenti » ?

Pourquoi avoir peur ? Est-ce que j'ai tué quelqu'un ? Non. Les gens du milieu du football ne sont pas heureux de ce que je raconte mais ils doivent assumer leurs fautes. Dans les clubs, tout le monde sa-

vait comment cela se passait. Le football, c'est un business et tout le monde veut avoir une partie du magot. Ce système doit prendre fin.

Avez-vous l'impression d'être le bouc émissaire dans cette opération « Mains propres » ?

Avant le 10 octobre 2018, tout le monde était content de Dejan Veljkovic. J'ai aidé presque tous les clubs belges. Malines a gagné près de dix millions grâce à moi avec les ventes de Kusanovic, Obradovic ou encore Hanni. J'ai amené Milinkovic-Savic à Genk pour 800.000 euros et il est reparti pour quinze millions un an plus tard. Sans moi, Milan Jovanovic ne serait jamais venu à Anderlecht. J'avais une excellente relation avec tout le monde dans le milieu. On me prenait dans les bras, on discutait avec moi et on allait avec moi au restaurant. Puis, à partir du 10 octobre 2018, le monde du football m'a pointé du doigt comme un criminel en affirmant que les autres personnes du milieu n'avaient rien fait. Tout était concentré sur moi. Veljkovic était la figure centrale du système. Son architecte. Pour faire court : c'est tout simplement impossible pour une personne seule de mettre sur pied ce système. J'ai eu la chance, grâce à mes avocats, de pouvoir tout expliquer à la justice grâce au système de « repenti ». J'ai reconnu mes fautes à la justice. Je suis coupable d'avoir fraudé et d'avoir payé des joueurs et des coaches en « noir ». J'ai également reconnu que j'avais gagné 3,9 millions d'euros en noir. Mais ce n'est que 10 % de la somme totale. Le reste a été empêché par les dirigeants des clubs qui ont mis en place ce système. Pas moi.

Réfutez-vous qu'on parle d'un système « Veljkovic » ?

Absolument. Le système « Veljkovic » n'existe pas. Comment serait-il possible qu'un simple agent de joueur, que ce soit Veljkovic ou un autre, débarque dans un club et dise « On va faire comme ceci et

KROLL

